



# Lo Pichot Miqualet

Decembre  
2019



~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~

# Lo Pichot Miqualet

## « Tant crie-t-on Noël, qu'il vient. »

Ce proverbe de François Villon est de circonstance en cette période, à plus d'un titre.

Noël que l'on attend, que l'on espère avec force cris, que l'on soit petit ou grand, marque la fin de l'année par ses promesses de réjouissances autour des familles rassemblées.

~ ~ ~

Ce proverbe illustre bien mon propos, aussi, s'agissant des travaux de réfection de la traversée du village, dont maintes fois j'ai eu à vous entretenir dans ces colonnes. Alors que nous nous acheminons vers la fin du mandat, nous avons la satisfaction de voir réaliser ces projets dans lesquels nous nous sommes investis depuis longue date en dépit des vicissitudes dues aux changements d'administration.

Dans un premier temps les réseaux d'eau et d'assainissement seront remplacés. Suivront les aménagements des trottoirs et les plantations végétales ainsi que le pluvial et la voirie.

Au final, ce ne sont pas moins de dix années qui auront été nécessaires, études comprises, depuis la suppression des pylônes sur les trottoirs jusqu'à l'achèvement des travaux : dont acte.

~ ~ ~

Vous comprendrez mon contentement à la finalisation de ce projet structurant tant attendu sur la commune, projet étendu aujourd'hui à la place Marcel Compan et à l'avenue Montrouzier, pour partie. À cette heure-ci, le chantier de la mairie prend forme tandis que nous étudions la réfection de la Cour du Château qui est le lien entre la salle du même nom et la nouvelle mairie. Ainsi c'est un ensemble patrimonial de la commune qui

*le mot  
du maire*

est restauré et qui insuffle la vie dans le cœur du village.

Voilà dans ces annonces de beaux cadeaux dans la hotte du Père Noël.

~~~

Je saisis l'occasion pour vous souhaiter mes meilleurs vœux, à chacune et à chacun, vœux auxquels je ne manque pas d'associer Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et l'ensemble des personnels qui œuvrent au fil des jours au service de la collectivité.

Que ces fêtes soient le gage de moments de convivialité et d'amour, à partager avec vos proches, vos amis et vos familles.

*Meilleurs vœux  
à tous !*  
**BONNE ET  
HEUREUSE  
ANNÉE 2020**



## ÉLECTIONS

### **Calendrier électoral**

- 7 février 2020 : fin des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir participer au scrutin municipal.
- 15 et 22 mars 2020 : élections des conseillers municipaux et conseillers communautaires.

### **Inscription sur les listes électorales**

Des conditions d'inscription élargies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Au domicile des parents pour les jeunes jusqu'à 26 ans.
- Inscrits au rôle de la commune pour la 2<sup>e</sup> fois sans interruption.
- Gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société inscrite au rôle de la commune pour la 2<sup>e</sup> fois sans interruption.

#### Démarches d'inscription

##### • Inscription en Mairie :

> Formulaire d'inscription dûment complété (disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site de la commune, démarches administratives / démarches diverses / élections).

> Photocopie d'un titre d'identité et de nationalité (carte d'identité, passeport).

> Justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone de moins de 3 mois...).

##### • Inscription en ligne :

> Sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

#### N.B.

> Possibilité de vérifier sa commune d'inscription sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

> Tout changement d'adresse ou modification d'état civil doit être communiqué à la mairie dans les meilleurs délais.

> Les personnes ayant constaté des erreurs d'état civil (nom de naissance, prénoms, sexe, date et lieu de naissance) sur leur carte électorale disposent d'une démarche en ligne pour les corriger : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454)

> L'INSEE inscrit d'office les jeunes qui atteignent 18 ans sur le fondement des informations recueillies lors du recensement citoyen. La confirmation de l'inscription s'effectue par courrier. Si vous n'avez pas reçu ce courrier, veuillez contacter la Mairie.



*Pensez à vous  
munir d'une  
pièce d'identité*

## SCRUTIN MUNICIPAL

### Qui peut voter ?

#### Peuvent voter :

- Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires pour les élections municipales.
- Les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Dans ce cas, ils pourront voter à ce second tour uniquement.

**Procuration :** En cas d'indisponibilité lors du scrutin, une procuration peut être établie à tout moment auprès notamment de la brigade de gendarmerie de Clermont l'Hérault. **Le formulaire de demande de procuration est accessible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).** Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.

**Lors du scrutin** la présentation d'un

titre d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

#### Règles d'élection :

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours.

La liste comporte 15 candidats et au plus 2 supplémentaires (en cas de démission ou de décès de conseiller) et respecte la parité homme femme et l'alternance des sexes.

Aucun nom ne peut être ajouté ni retiré, le panache n'est pas autorisé.

Comme en 2014, les conseillers communautaires c'est-à-dire les représentants de la Communauté de Communes du Clermontais sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur la liste des candidats au conseil municipal.

## ÉTAT CIVIL - 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2019

### ~ Ils nous ont quittés ~

BARRAQUIER Claude • BENITO Edgard • CHERTIN Nicolas

### ~ Voeux de bonheur ~

DUFRENOY Angélique & CRÉPIN Philippe

### ~ Carnet Rose ~

BARREAU BALTUS Kéziah de BARREAU Sylvain et BALTUS Léa

BASTIDE Lou de BASTIDE Laurent et BRODA Chloé

YALOUJ Juliette de YALAOUI Benjamin et BARRAL Manon



## PARTICIPATION CITOYENNE

**La sécurité, c'est l'affaire de tous !**



Le 27 septembre 2019, une réunion sur la participation citoyenne a été organisée par la commune en partenariat avec la gendarmerie pour rappeler l'existence du dispositif. Pour rappel, la participation citoyenne est différente du dispositif voisin vigilant. Ce dernier est une initiative privée qui n'est encadré par aucune règle.

La participation citoyenne est un dispositif mis en place par la gendarmerie et la commune qui repose sur le volontariat de personnes désignées comme référentes. Une convention est passée avec la gendarmerie et la liste des personnes volontaires est envoyée aux gendarmes. Les référents ont la possibilité de faire remonter

des informations à la gendarmerie. Il ne s'agit pas de délation mais simplement de sensibiliser les personnes afin que les informations remontent vers la gendarmerie.

*Les personnes qui souhaitent être référentes peuvent se faire connaître en mairie*



# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

## *Un devoir de mémoire*

Entourée d'élus et de l'association des Anciens Combattants, la jeune génération a participé à la commémoration de l'armistice de la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale. À cette occasion, M. le Maire et Pierre-Yves Xavier, porte-drapeau, ont reçu des

diplômes d'honneur de la part du Président de l'association, Pierre Fages, en guise de remerciements pour leur contribution. La cérémonie s'est clôturée par un apéritif offert par la Municipalité.





## LE BOSQUET

### **On réglemente pour le préserver !**

Pour assurer la sauvegarde de ce lieu de détente et de loisirs, un règlement a été mis en place (arrêté municipal n° 082/2019).

• Ainsi, il est notamment interdit d'y accéder avec des véhicules à moteur, d'allumer des feux, d'utiliser des appareils sonores, des engins dangereux, de dégrader le site et les plantations, de consommer des boissons alcoolisées et des produits stupéfiants,

de jeter papiers et ordures. Des corbeilles sont prévues à cet effet.

#### **POUR RAPPEL**

Les enfants fréquentant les jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou toute autre personne les accompagnants.

## CHIENS ET CHATS

La commune a décidé de réglementer la divagation des chiens et chats errants sur le territoire.

Les animaux laissés en état de divagation pourront désormais être capturés et amenés à la fourrière sans avoir à faire appel aux services de la Société Protectrice des Animaux (SPA).



*Arrêté consultable en ligne, rubrique : informations réglementaires*

## BRUIT

Plus de tranquillité pour les habitants ! Face à des plaintes répétées de la part de plusieurs habitants concernant le bruit, la municipalité a décidé de réglementer les activités à l'origine de ces bruits.

Les activités générant du bruit sont tolérées selon la distinction suivante :

- **Non professionnelles**

- > Les jours ouvrables :

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

- > Les samedis :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

- **Pour les activités professionnelles**

les travaux sont proscrits du lundi au samedi, entre 20 h et 7 h 30 et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

# DÉMARCHES LORS D'UN DÉCÈS

## Utile

| <b>DÉMARCHES<br/>URGENTES<br/>DANS LA SEMAINE<br/>QUI SUIV LE DÉCÈS</b>                                                                                                                                               | <b>DÉMARCHES<br/>À EFFECTUER<br/>DANS LE MOIS<br/>SUIVANT LE DÉCÈS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DÉMARCHES<br/>À ACCOMPLIR<br/>DANS LES 6 MOIS<br/>QUI SUIVENT LE DÉCÈS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Prévenir l'employeur ou Pôle-Emploi</li><li>• Prévenir la banque</li><li>• Demander la pension de réversion auprès de l'assurance vieillesse de la sécurité sociale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire valoir droit au capital-décès auprès de la sécurité sociale</li><li>• Prévenir votre notaire et aller le voir pour organiser la succession</li><li>• Prévenir la mutuelle et les caisses de retraite complémentaires et principales</li><li>• Prévenir tous les organismes « payeurs »</li><li>• Faire valoir droit au capital-décès auprès de l'employeur, des assurances ou organismes autres que la sécurité sociale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Demander l'allocation de parent isolé ou de soutien familial auprès de la caisse d'allocations familiales</li><li>• Demander une assurance veuvage si vous en remplissez les conditions</li><li>• Transformer le compte joint en compte personnel</li><li>• Faire une demande d'immatriculation personnelle auprès de la sécurité sociale</li><li>• Prévenir le centre des impôts pour régulariser l'impôt sur le revenu, la taxe foncière et la taxe d'habitation</li><li>• Faire parvenir la déclaration de succession au centre d'impôts sur le revenu de la personne décédée</li></ul> |

## CRÉATION ENTREPRISE ET ÉPICERIE



Melvyn CAM, 19 ans, habitant Le Clos Saint-Vincent, créateur de son entreprise depuis quelques mois à Saint-Félix de Lodez, vous propose ses services à domicile, aux pros et particuliers, dans plusieurs domaines :

- WebMaster (création et gestion de site internet) • Dépannage Informatique
- Dépannage Téléphonie.

Son seul objectif est de résoudre vos problèmes et de vous satisfaire. Sérieux et à l'écoute ! Melvyn reste à votre disposition pour toutes demandes complémentaires au 06.51.95.68.60.

Site [repackphone-services.fr](http://repackphone-services.fr)  
contact@repackphone.fr

M<sup>me</sup> Gomez Murielle habitante de Saint-Félix de Lodez, rue Capitoul, souhaite ouvrir une épicerie sur la Placette du village, début 2020.

Dans le cadre d'une étude du marché et pour répondre aux besoins de la population Lodézienne M<sup>me</sup> Gomez souhaiterait que vous répondiez à un questionnaire.



*Enquête ouverture épicerie  
via le questionnaire inséré  
dans ce bulletin municipal*

## ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Les démarchages sont parfois le fait de tiers qui reproduisent les logos et marques de groupes sans aucune autorisation et en toute illégalité.

Il s'agit-là d'une usurpation.

**Exemple :** des entreprises se réclamant d'Orange ou de France Télécom, profitent du déploiement de la fibre, pour proposer du matériel de téléphonie ou de nouveaux abonnements.

- **Il convient donc d'être vigilant :**
  - Réclamer la confirmation des échanges par écrit.
  - Vérifier au préalable la réalité de l'entreprise.
  - Ne rien transmettre (données bancaires...), ni souscrire avant de s'être assuré de la qualité de ses interlocuteurs.

Le consommateur qui ne souhaite pas être démarché par téléphone peut s'inscrire gratuitement sur le site internet [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr), ou par courrier (Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes).

- **Dans le cadre d'un démarchage physique ou téléphonique, la loi Consommation :**
  - Interdit à tout vendeur d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours suivant la commande.
  - Instaure un délai de rétractation de 14 jours et le remboursement du consommateur dans un délai de 14 jours maximum après avoir exercé son droit de rétractation auprès du professionnel



# BILAN ACCESSIBILITÉ

## **Bâtiments communaux**

En 2015, création du dispositif des Agendas d'Accessibilité programmée (Ad'AP), afin que les Établissements Recevant du Public (ERP) deviennent accessibles à toutes les formes de handicaps.

C'est un document de programmation pluriannuelle, qui précise la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité des ERP, avec un engagement à réaliser les travaux dans un délai de 3 ans.

- **Les établissements communaux recevant du public** (mairie, salles, écoles...) et les installations ouvertes au public (cimetière, plateau sportif...) ont fait l'objet d'un diagnostic réalisé en 2015 par l'entreprise APAVE, afin de cibler les travaux ou les aménagements nécessaires à la mise en accessibilité.

- **L'Ad'AP a été approuvé** par arrêté préfectoral en date du 4 octobre 2016.

- **Dès janvier 2017** le service technique a entrepris les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (rampe d'accès, marquage au sol des places pour handicapés, etc.) ; les plus importants ont été confiés à des entreprises.

### QUELQUES EXEMPLES

Création de sanitaires accessibles salle du Cigalou (2017) et salle Robert ARNIHAC (2018), aménagement des allées du cimetière (2019), déplacement de la mairie en 2020.

# TRAVAUX : DES AVANCÉES CONSIDÉRABLES !

## Travaux réalisés



• **Finalisation des travaux, chemin de la Californie.** Ces travaux ont été subventionnés par le Département, à hauteur de 63 700 €.  
Montant des travaux : 253 301 €.



• **Chemin de Labiras.**  
La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 10 000 €.  
Montant des travaux : 41 223 €.

*Des voies métamorphosées*



*Des bâtiments entretenus !*

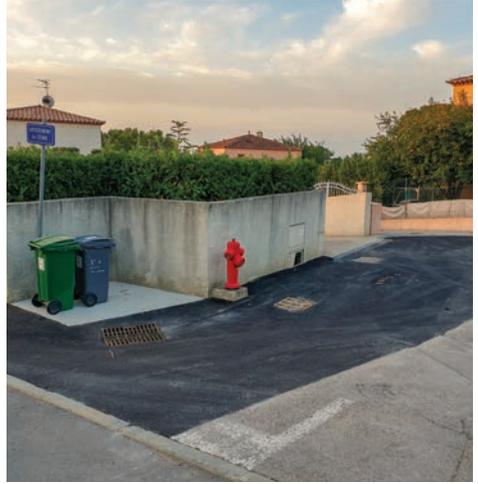
• **Réfection de la toiture de la mairie,** avec la participation financière de la Communauté de Communes du Clermontais, à hauteur de 26 174.50 €.  
Montant des travaux : 59 733 €.



## Aménagements réalisés



• Avenue de Bir Hakeim



• Lotissement le Cèdre



• Allées du cimetière

Avec l'aide financière de la Communauté de Communes du Clermontais, d'un montant de 15 601.19 €.

**Montant des travaux : 42 616 €.**

## ÉCOLE

### ***Une sécurité renforcée !***



*Avenue du Bosquet*

- **Mise en sécurité de l'entrée des écoles, par l'avenue du Bosquet.**

À l'occasion de la rentrée de septembre 2019, la commune a mis en place un ensemble de dispositifs visant à renforcer la sécurité de l'entrée des écoles par l'avenue du Bosquet :

- Installation de deux panneaux « STOP ».
- Pose de panneaux ludiques.
- Réalisation d'une fresque par Mc JakiJo.
- Ouverture automatisée et sécurisée du portail et du portillon de l'école.

- **Installation de caméras de vidéo-protection supplémentaires.**

- **Mesures de sécurité routière ciblées :** limitation de vitesse Chemin des Oliviers, installation de panneaux « STOP » rue de l'Airal, instauration d'un sens unique lotissement Les Camparisats.

# TRAVAUX EN COURS

## ***Un nouveau cimetière et une nouvelle Mairie !***



- **L'extension du cimetière, lotissement le Clos Saint-Vincent, a débuté mi-septembre.**

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Espinas. Tous les vendredis après-midi, les élus se réunissent sur le chantier, faisant le point sur l'avancement du projet.

### ***Et aussi...***

- Ajout d'un emplacement de colonnes semi-enterrées pour le tri sélectif, rue des Chasselas.
- Travaux traversée du village.

Les travaux de la future mairie ont commencé le 4 novembre. Le bâtiment de l'ancien atelier municipal situé la Placette se voit progressivement transformé pour accueillir d'ici quelques mois la nouvelle maison commune. Ce projet se réalise avec les soutiens financiers de l'État (135 123 €) et du Département (45 000 €).

# TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX

## Par la Communauté de Communes du Clermontais

Suite au transfert des compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de communes du Clermontais a engagé des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la RD 619.

Ces travaux visent à remplacer l'intégralité des canalisations et des branchements d'eau potable et d'assainissement sur l'emprise du chantier.

Nous rappelons que le périmètre du chantier correspond à la RD 619, avenue Marcellin Albert et avenue du Cardinal de Fleury entre la Cave Coopérative et le 33 avenue du Cardinal de Fleury.

La première tranche du chantier, entre la Cave Coopérative et la Route de Clermont a commencé le 21 novembre. S'en suivra la deuxième tranche entre la Route de Clermont et la limite des habitations de l'avenue du Cardinal de Fleury. L'ensemble de ces travaux sont programmés

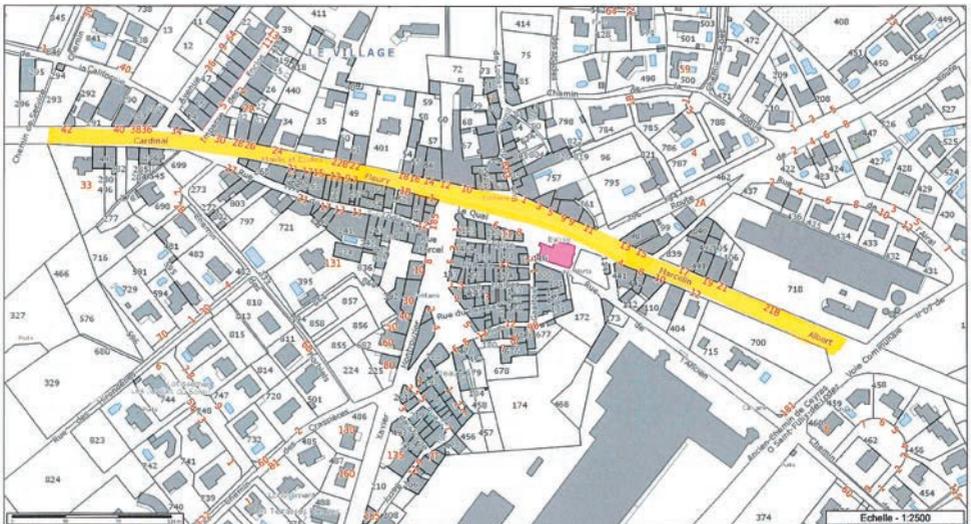
pour une durée de 5 mois environ. Le chantier est réalisé par l'entreprise Espinas & Fils basée à Saint-Jean de Fos. Les travaux sont suivis par le Cabinet Cetur LR, maître d'œuvre de l'opération.

Le montant des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement s'élève à 424 563 € HT. Ils sont financés par :

- La Communauté de communes du Clermontais, à hauteur de 191 053 € HT.
- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 127 369 € HT.
- Le Département de l'Hérault, à hauteur de 106 141 € HT.

Une réunion publique informant de ce chantier a eu lieu le 14 novembre à la salle des fêtes et a permis de répondre aux questions des riverains et des commerçants.

Victoria Saunal, responsable des travaux neufs - Interc'Eau.



# QUELQUES RAPPELS

## Réglementation

### Application du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

- **Pas de zonage** (zone artisanale, à urbaniser, agricole...)

- **Distinction parties actuellement urbanisées ou en dehors des parties urbanisées**  
Pas de définition juridique ni de plan des parties urbanisées de la commune.  
Appréciation du Préfet, sollicité pour avis conforme pour tout dossier d'urbanisme.  
Critères de détermination : nombre de constructions à proximité, la desserte des réseaux, les impacts sur le paysage...

- **Principe de constructibilité limitée :**

Extension de l'urbanisation que dans les parties actuellement urbanisées.

Quelques exceptions : constructions nécessaires à l'exploitation agricole, modifications de constructions existantes...

## Autorisations d'urbanisme

| PROJETS                                                                                                                                    | DOSSIER À DÉPOSER     | NOMBRE D'EXEMPLAIRES | DÉLAIS D'INSTRUCTION |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| MAISON<br>AGRANDISSEMENT DE + DE 20 M <sup>2</sup>                                                                                         | Permis de construire  | 4 exemplaires        | 2 mois               |
| PISCINE<br>ABRI DE MOINS DE 20 M <sup>2</sup><br>RAVALEMENT DE FAÇADE<br>RÉFECTION DE LA TOITURE<br>CLÔTURE<br>MODIFICATION DES OUVERTURES | Déclaration préalable | 2 exemplaires        | 1 mois               |

*Plus de renseignements  
sur le site de la commune*



démarches administratives / urbanisme  
[urba.saintfelixdelodez@orange.fr](mailto:urba.saintfelixdelodez@orange.fr)  
04.67.96.08.03



## FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

***Fête du 5 juillet 2019***



**La fête du plateau sportif du vendredi 5 juillet a lancé les festivités de l'été.**

Plus de 200 participants ont répondu à l'invitation de la mairie dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Car tout a été fait pour que chacun

puisse passer une agréable soirée comme la traditionnelle grillade, des animations diverses, précis foot, tir à l'arc, pétanque, laser zone nocturne, le tout couronné de musique avec le groupe Outback.



Remerciements particuliers pour leur investissement dans cette soirée à Mathieu Rieutord (pétanque), Alain Huc (précis foot) et les bénévoles en charge de la grillade, Éric, Christophe et l'ensemble du Conseil Municipal.

## LE PLATEAU

### *En quelques mots...*



**Le programme des activités sportives a quelque peu été chamboulé en raison des intempéries.** Toutefois, quelques activités ont pu être reportées et d'autres malheureusement annulées comme le kayak.

De son côté, le tournoi de tennis a affiché complet. Plus de 40 matchs à disputer, il a fallu l'ouverture d'un second terrain sur le plateau et l'aide précieuse d'Émilie (Rieutord) pour éviter les attentes un peu longues après chaque rencontre.

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée la randonnée en trottinette électrique sur les bords du Salagou. Très ludiques ces machines permettent des franchissements en tout terrain assez incroyable et

sans effort, c'est peut-être pour cela qu'elles rencontrent du succès. Enfin, air soccer et tir à l'arc ont clos la seconde semaine de vacances.

De sincères remerciements à l'association de Tir à l'arc de Saint-Félix de Lodez qui a proposé une animation de qualité auprès des jeunes, hélas peu nombreux.





## TENNIS

### ***Premier tournoi adulte***

Quel plaisir de jouer sur ce terrain ! Inauguré en septembre 2018 à l'occasion de la fête des associations. Ce nouveau terrain enchante les utilisateurs. Un revêtement au top et des couleurs vives donnent envie de taper la balle. C'est pourquoi la mairie a organisé au printemps un tournoi regroupant une dizaine de joueurs. La finale est remportée par Samuel Gilliard.

## VACANCES

### ***De la glisse à Saint-Félix !***



Au début de l'été, mercredi 3 juillet, la mairie a installé dans la cour de l'école primaire une structure gonflable transformée en toboggan aquatique utilisé en continu de 10 h à 17 h pour le plus grand plaisir des jeunes en quête de glisse et de sensations.



## RANDONNÉE SEMI NOCTURNE

**Écourtée !**



**Vendredi 30 août, la Mairie a organisé une randonnée semi nocturne accompagnée d'une observation des étoiles.**

Si le public a bien répondu présent, la météo de son côté nous a contraint à mi-chemin d'annuler l'observation des étoiles sur les hauteurs de Saint-Guiraud en raison du risque d'orage important. La déception des participants était présente et légitime mais la priorité était bien de préserver leur sécurité.

Remerciements auprès de Michel Husson pour sa participation active dans la préparation de cette randonnée et sa présence indispensable.



## RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS

### *Rencontres d'auteurs*



- Belle rencontre avec Richard Gougis venu nous présenter son dernier livre « **Négligences** » un thriller haletant dans la lignée de son premier livre « **Hérésie** ». Gageons que son prochain livre aura autant de succès, rendez-vous est déjà pris avec nos lecteurs



- Rencontre avec Chrisie venue nous présenter son dernier livre « **violeur d'âmes** ». Échange avec le public sur la puissance de l'amour qui relie les êtres entre eux et à l'impact positif de la nature et des espaces verts sur notre santé mentale et nos émotions.

### *Spectacle pour enfants*

Très beau spectacle pour enfants par la Cie El Triciclo.

« Peut-on mettre un loup dans un carton ? ». Merveilleux conte animé avec délicatesse qui a su captiver nos écoliers.



## RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS...

### *Focus sur la Retirada*



Le Mois du Film documentaire, organisé par Images en bibliothèques, est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde. Pour cette 1<sup>re</sup> participation à l'événement national et à l'occasion des 80 ans de la Retirada, la Mairie de Saint-Félix de Lodez, la bibliothèque et le ciné-club se sont mobilisés pour organiser, vendredi 29 novembre à la salle Robert Arnihac, la projection du film « Bartolí, le dessin pour mémoire » réalisé par **Vincent Marie**.

Ce film met en lumière un événement méconnu, la Retirada, durant laquelle au début de 1939, près d'un demi-million de républicains espagnols ont franchi les

Pyrénées pour fuir le franquisme et finir parqués dans des camps de concentration français. Les dessins du catalan Josep Bartolí décrivent l'horreur de cette situation. Le documentaire met en valeur ses dessins d'une grande puissance expressive, détaillés par les témoignages des membres de sa famille (sa veuve Bernice Bromberg, son neveu Georges Bartolí), d'historiens (Geneviève Dreyfus-Armand, Antoine De Baecque) et de dessinateurs (Aurel, Altarriba). Suite à la projection, le réalisateur Vincent Marie, **Sam Olivier** (président du ciné-club Objectif Cinéma) et le public ont pu échanger sur le sujet. Un pot amical, offert par la municipalité, a prolongé la soirée.



## La dictée



Incontournable dictée de « Pivot » adultes où chacun a pu mettre en pratique son orthographe et toujours dans la bonne humeur.

Les lauréats ont été récompensés par des bons d'achat à valoir à la librairie du Boulevard de Clermont l'Hérault.

1<sup>er</sup> lauréat : Marijo Baso

2<sup>e</sup> lauréat : Éliette Camut

3<sup>e</sup> lauréat : Michel Husson

## RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS...

### *La grande fête du livre pour la jeunesse*



Comme tous les ans, dans le cadre de l'événement « Partir en Livre » organisé par le Réseau des bibliothèques du Clermontais.

Atelier gravure animé par Hélène Humbert. De nombreux enfants ont participé à la création d'un abécédaire à partir des mots du patrimoine.



### *Bibliobus*



En octobre dernier, le bibliobus de la Médiathèque de Montpellier est venu dans notre village pour échanger plus de 400 ouvrages. La rubrique « romans » est de plus en plus étoffée pour vous permettre un large choix.

## Espace multimédia



Cet espace est mis gratuitement à votre disposition avec deux ordinateurs et un accès Internet aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

- Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
- Samedi de 10 h à 12 h.

## Espace « coup de coeur »



Et toujours notre espace nouveautés et coup de coeur de nos lecteurs.

## Marmothèque



Un espace est dédié aux tous petits jusqu'à 3 ans, avec bacs à leur hauteur, tapis et coussins.

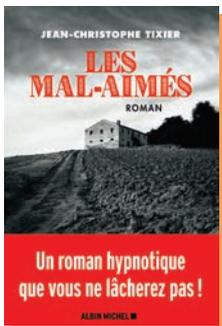
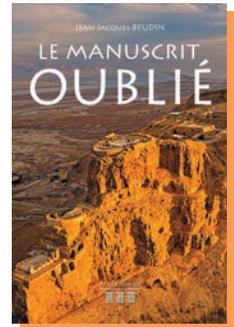
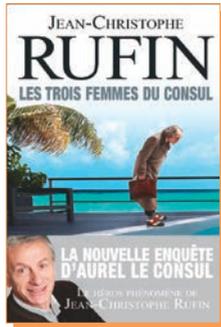
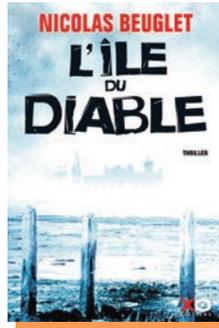
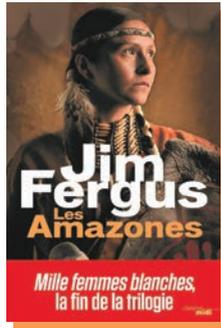
Marijoleur raconte des histoires, grâce à des livres choisis spécialement pour eux, puis un moment de coloriage, de futurs lecteurs en perspectives.

- Un lundi sur deux, de 9 h 30 à 10 h 30.

## LES LIVRES DE FIN D'ANNÉE

De nouveaux livres vous attendent dans votre bibliothèque.

*Les prix Goncourt et Renaudot 2019  
sont arrivés à la bibliothèque !*



Un grand merci à l'APE de l'école du Bosquet qui nous offre tous les ans des albums enfants, grâce à leur abonnement à l'École des loisirs.



## LE COIN PRATIQUE

### **Site de la bibliothèque**

Pour être au courant des prochaines animations, connectez-vous sur le site internet de la bibliothèque, qui est mis à jour régulièrement.

<http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com/rechercher/portail.php>

### **Permanence**

#### **BIBLIOTHÈQUE**

vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h  
(sauf le mois d'août ouvert uniquement les vendredis)

#### **MARMOTHÈQUE**

un lundi sur deux de 9 h 30 à 10 h 30

Téléphone bibliothèque

09 60 15 42 62 (laisser un message)

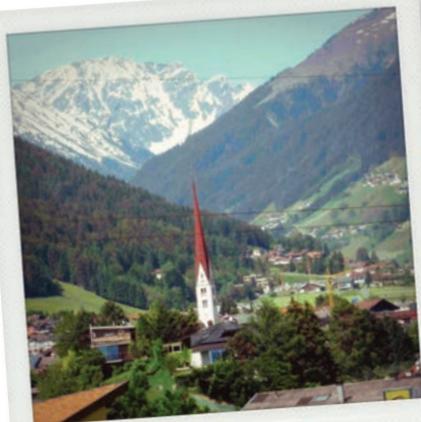
Courriel : [bibliostfelix@live.fr](mailto:bibliostfelix@live.fr)

Site Internet : <http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com>

Maghnia Mengus : 06 63 30 12 71

## POUR TOUS LES ÂGES

Avec toutes les activités qu'elle propose, La Lodézienne ne dément pas son dynamisme ! Il y en a pour tous les goûts et tous les âges et les seniors sont ravis d'accueillir de plus en plus d'Actifs ! Et plutôt qu'un grand discours, les photos de nos dernières sorties en parleront bien mieux !



*Tyrol*



*Lagrasse*





*Après-midi  
récréatives*



*Loto*



*St-Rémy-de-Provence,  
Souleiado*



*Peratallada,  
en Catalogne*

À venir : les marchés de Noël en Alsace et le stand de la Lodézienne sur le marché de Noël de Saint-Félix. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur notre site > [lalodezienne.fr](http://lalodezienne.fr)

## Informatique



Les séances de l'atelier informatique ont repris à la rentrée de septembre, il semblerait que l'intérêt faiblisse chez les débutants puisque nous n'avions qu'une seule personne pour le premier cours.

Quelques autres nous ont rejoints, mais nous sommes un peu étonnés de voir si peu d'intérêt alors que le numérique prend de plus en plus de place dans la vie et notamment pour les démarches administratives qui font de plus en plus appel à l'ordinateur.

Le calendrier 2019/2020 a été transmis aux inscrits de l'année écoulée, par voie de messagerie internet et par SMS via le téléphone portable.

Nous déplorons le fait que nous n'ayons eu aucune réponse, positive ou négative.

Nous travaillons bénévolement, les animateurs et moi-même et un peu de considération serait la bienvenue.

Quant à l'équipe des Confirmés, elle

s'amenuise elle aussi, mais pour cause de données personnelles, mais l'envie est toujours là. Cette équipe travaille non seulement à la réalisation du diaporama de l'assemblée générale mais aussi à l'alimentation du site de La Lodézienne, pour lequel bientôt les 8000 visites depuis le début de l'année nous encouragent à poursuivre nos efforts.

Cependant si le cœur vous en dit, vous qui avez déjà une bonne maîtrise de l'ordinateur, travaillez déjà sur vos photos, ou avez envie de rechercher le versant historique de nos sorties, rejoignez-nous, nous travaillons dans la bonne humeur seulement un après-midi par mois.

- **Sur le site internet de l'association [www.lalodezienne.fr](http://www.lalodezienne.fr)** vous y trouverez le moyen de nous contacter à la rubrique « Contact » ou par mail à l'adresse suivante : **[llodezienne@gmail.com](mailto:llodezienne@gmail.com)**

Vous y trouverez également à la rubrique « Informatique » le calendrier jusqu'à fin juin 2020.

**René Mengus**



## ***Gymnastique Pilates et Danse en ligne***

Depuis mi-septembre, les mardis et jeudis, Murielle Commere dispense des cours de danse en ligne de 18 h 30 à 19 h 30 et de gym Pilates de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle Robert Arniac.

Une trentaine d'inscrits y participe. Les cours s'adressent aux débutants et aux intermédiaires avec la possibilité de venir les deux jours.

- **Les danseurs** évoluent dans une dynamique de groupe sur des musiques variées et des rythmes divers (Modernes, Latino, Cha Cha, Country...).
- **La gym Pilates** est une méthode douce de renforcement musculaire visant à harmoniser et affiner la silhouette, à muscler dos et abdominaux en profondeur et à travailler concentration et équilibre.

Efficaces et conviviaux, les cours sont variés. Au tapis, avec du petit matériel et des Swiss ball, les nombreux exercices et postures possibles empêchent la monotonie.



**Murielle Commere** est diplômée de l'école internationale de formation Leaderfit' pour le Pilates et de la FF-CDL, Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance.  
Contact **06 82 50 91 16**.

## ***Chorale Gospel***



Dès septembre la chorale a repris ses cours. Vous pouvez nous rejoindre le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 salle du Cigalou.

- **Plusieurs concerts en prévision** : Mauguio, Canet, cathédrale de Lodève, église de Saint-Félix de Lodez (vendredi 24 avril 2020), église d'Aspiran, Saint-Cyr sur Mer...

## THÉÂTRE



### L'atelier de pratique artistique de la compagnie Les Ailes m'en tombent de Saint-Félix de Lodez, démarre une nouvelle année.

Nous avons choisi de l'aborder par le rire ou le sourire et la poésie. Poser sur son nez un petit masque rouge plus couramment appelé nez de clown ou aborder le jeu du masque neutre c'est changer notre regard sur le monde, c'est une autre façon de rencontrer l'autre en abordant ces techniques au cours du premier trimestre. Nous nous donnons quelques outils de plus pour enrichir notre travail d'atelier ainsi que notre sensibilité et développer l'univers de chacun des participants.

- Nous présenterons le résultat de ce premier travail au cours d'une soirée soupe le 17 janvier 2020 puis nous repartirons allègrement sur un nouveau projet à partir d'un texte pour

mettre en pratique théâtralement les acquis de ces expériences nous espérons que vous suivrez avec attention ces différentes étapes et nous vous donnerons rendez-vous prochainement.

Pour tout renseignement ou nous rejoindre, n'hésitez pas à téléphoner à **Sylvie Conan - 0663258032** (comédienne et metteur en scène) ou **Stéphanie Chermeux - 0664479346** (trésorière de l'association)

### SOIRÉE SOUPE

Le 17 janvier 2020 à 19 h  
à la salle du Cigalou.

## CINÉ-CLUB OBJECTIF CINÉMA

Notre ciné-club organise des séances avec présentations et débats autour des films projetés, un dimanche par mois, d'octobre à mai, à 17 h à la Salle du Château.

La saison 2 du ciné-club a débuté le 6 octobre avec **Imitation Game**, très applaudi par les nombreux cinéphiles présents. **Le Soupirant**, de et avec Pierre Étaix, fut une heureuse découverte. Le public présent à la projection du film **Les délices de Tokyo** a eu la surprise de pouvoir déguster, après la séance, le fameux dorayaki (pâtisserie traditionnelle japonaise).

Voici en avant-première les films programmés en 2020, à la rencontre de personnages singuliers :

- Le 12 janvier, **Eternal sunshine of the spotless mind** (Oscar du meilleur scénario original 2005), du génial bricoleur Michel Gondry connu pour ses clips inventifs. Quatre prix et treize nominations pour cette quête de souvenirs d'une histoire d'amour brisée.
- Le 2 février, **Moi Daniel Blake** (Palme d'or, Cannes 2016) de Ken Loach, le plus enragé des réalisateurs britanniques. Le film raconte la lutte d'un charpentier sans emploi contre les injustices d'une administration inhumaine. On frôle la comédie, par moments, tant ce héros ordinaire met d'énergie, de chaleur et d'humour désespéré dans sa bataille face à l'absurdité bureaucratique.
- Le 8 mars, **Simon Werner à disparu** (Sélection Un certain regard, Cannes

2010) de Fabrice Gobert. Fugue, enlèvement, suicide, meurtre ? Le film s'amuse de la notion de point de vue (essentielle au cinéma), mélange les genres (thriller, effroi, teen movie...) et fait preuve de belles audaces cinématographiques sur une musique originale du groupe avant-gardiste Sonic Youth.

- Le 5 avril, **Broken Flowers** (Grand Prix, Cannes 2005) de Jim Jarmusch. Une méditation douce-amère sur le temps qui passe, portée par des actrices et un acteur éblouissants. L'intelligence de Jim Jarmusch est d'aborder ce thème par le rire, grâce à des dialogues hilarants et un décalage permanent.

- Le 3 mai, **La nuit américaine** (Oscar du Meilleur film étranger 1974) de François Truffaut. Ce film est certainement, de par ses innovations et sa mise en scène, une des mises en abyme les plus réussies de l'histoire du cinéma. Une « nuit américaine » est un procédé cinématographique permettant de tourner en plein jour des scènes d'extérieur censées se dérouler la nuit.

**Le cinéma est-il un mensonge qui dit la vérité ?**



Carte de 4 séances : 10 €

facebook [ObjectifCinemaSaintFelix](#)  
[objectif.cinema@orange.fr](mailto:objectif.cinema@orange.fr)

## ANCIENS COMBATTANTS

L'Association des Anciens Combattants de Saint-Félix de Lodez a organisé le 25 mai, une sortie à Saint-Alban-Auriolles pour la visite du mas Daudet. Nous avons découvert l'histoire de la soie en Ardèche en visitant une magnanerie vivante, très intéressante, suivi d'un repas au restaurant les 3A à Chatte. Journée appréciée par tous.



## ASSOCIATION CULTURE PLURIELLES



La programmation pour l'année 2019 de l'Association Culture Plurielles s'est déroulée suivant le programme établi.

- **Exposition concours** en juin à Saint-Guilhem le Désert avec plus de 1600 visiteurs.
- **Exposition** en août à la Halle Dardé de Lodève avec près de 600 visiteurs.
- **Les ateliers de l'Art dans la rue** pour la journée des association du 7 septembre à Saint-Félix de Lodez avec la tenue d'ateliers artistiques et la reproduction au format XXL d'une œuvre collective d'après MIRO.
- **Exposition** en septembre à Saint-Guilhem le Désert avec plus de 700 visiteurs.

Son assemblée générale statutaire se tiendra fin novembre.

**Yvan Marcou** Président

06 24 55 39 32

[image.plus@wanadoo.fr](mailto:image.plus@wanadoo.fr)



# TENNIS DE TABLE



Le tennis de table à l'avantage d'être un sport qui se pratique à tout âge. C'est un sport de vitesse et de précision dans le geste. Il requiert une forte concentration, de l'analyse et de la stratégie, qualités qui nous sont par ailleurs utiles dans la vie de tous les jours.

Venez essayer ou vous y remettre, vous serez les bienvenus, à la salle Robert Arnihac qui reste accessible à tous les niveaux, pour des essais, les **mercredis de 17 h 30 à 20 h et les vendredis de 18 h à 20 h**, ainsi qu'au public, pour assister aux rencontres, lors des samedis après-midi et dimanches matins de championnat.

Le club a débuté cette nouvelle année de championnat avec une tenue flamboyante neuve ! En effet, à l'issue de son assemblée générale en septembre 2019, une remise de maillots a eu lieu à la salle des fêtes. C'est grâce à l'habituel et fidèle soutien de la Mairie, et à

la contribution d'un sponsor (la société DGEMA Géomètres-experts), qu'elle a pu réaliser ce renouvellement de shorts et de maillots. Désormais les joueurs arborent, sur tout le territoire Héraultais et Régional, le joli blason de la commune. La trentaine de licenciés, avec 2 équipes régionales et 3 départementales, s'emploie à défendre, et faire briller, les couleurs de Saint-Félix de Lodez, à domicile comme à l'extérieur.

La saison 2018-2019 avait déjà connue le succès, avec des maintiens et 2 montées en division supérieure.

La saison 2019-2020 est aussi prometteuse, avec 5 équipes représentant bien tous les échelons, de Départementale 3 à Régionale 2.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer un premier bilan à mi-championnat. À bientôt à la salle !

M. Aleu Patrick - 06 12 62 43 64.

## CHORALE 4 CŒURS



Après avoir ouvert la saison à Carmaux le 19 octobre, la Chorale des 4 Cœurs, associée à Lodève en Chœur, a donné un concert en l'église de Saint-Félix de Lodez le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Un appel est lancé aux voix d'hommes : ténor, baryton, basse, pour renforcer notre chorale. Messieurs, si vous aimez chanter en chorale, venez rejoindre un groupe sympa où la bonne humeur est présente mais le travail y est sérieux. Pour préparer la dizaine de concerts que nous réalisons chaque année, les répétitions hebdomadaires ont lieu le mardi soir à 19 h, alternativement à Saint-Félix de Lodez et à Lodève. Pour toutes informations, contactez **Robert Syz - 06 81 73 06 08, robert.syz@orange.fr**.

## L'OLYMPIQUE



L'OLYMPIQUE de Saint-Félix de Lodez pour la saison 2019/2020 a innové en créant une équipe sénior évoluant en D5 du championnat de district.

Cette année nous n'avons pas pu reconduire de U16/U17 et U12/U13 par manque d'éducateur ou manque de joueurs pour ces derniers.

La coupe du monde féminine en France nous a permis de doubler notre effectif de joueuses de 2 à 4 ainsi que de dirigeantes. Cette année nous seront un effectif moyen 65/70 licencié(e)s.

Notre but étant que les enfants jouent au football en s'amusant pour des prix de licence abordables et comme le dit notre devise « ensemble en avant ».

# TIR À L'ARC



## Le tir à l'arc se pratique depuis septembre 2019 à Saint-Félix de Lodez.

*Devenu discipline sportive et olympique, le tir à l'arc s'adresse à tous, femmes et hommes de tous âges, enfants dès 10 ans et peut aussi s'adapter à des personnes en fauteuil. Sa pratique sollicite le corps, développe l'équilibre physique et mental, l'esprit d'équipe et la capacité d'adaptation. Son sens profond est la recherche de la beauté et de la pureté du geste. Il est primordial de respecter les consignes de sécurité et indispensable d'être attentif aux autres. Etre centré soi même pour centrer ses flèches dans la cible. Mixte et multigénérationnelle, la pratique du tir à l'arc favorise le Vivre Ensemble.*

Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc, le club a participé aux fêtes du sport à Saint-Félix de Lodez et à Saint-André de Sangonis.

**Vous pouvez nous rejoindre à la salle Robert Arnihac**, adultes le lundi de 18 h à 21 h et jeunes, le mercredi de 14 h à 16 h. **Et à Saint-André de Sangonis au gymnase R. Boisset** le lundi de 16 h 30 à 19 h 15.

- Adhésion pour la saison, possible après deux séances d'initiation. Cotisation : jeunes 130 € / adultes 140 €. Location du matériel adapté aux archers : 45 €. Contact : **06 75 86 28 93** [arc.club.vallee.de.lherault@gmail.com](mailto:arc.club.vallee.de.lherault@gmail.com) [arcclubvalleedelherault.sportsregions.fr](http://arcclubvalleedelherault.sportsregions.fr) Jeudi 31 octobre 2019 nous avons accueilli un groupe de jeunes pour une séance d'initiation. En mars 2020, nous organiserons le championnat départemental de tir de parcours « Nature ».

Le club de tir à l'arc est à la recherche d'un terrain afin d'y installer un parcours de tir. Nous cherchons un terrain naturel, sauvage, accidenté, garrigue, arboré, accessible dans lequel nous pourrions établir un cheminement ponctué de cibles. Notre but est de nous y entraîner mais aussi d'y organiser des compétitions qualificatives pour les championnats de France. Si vous possédez ou connaissez une telle zone sur la commune, libre de toute occupation et qui pourrait nous convenir, merci de nous contacter.

# TAICHICHUAN - QI GONG - MÉDITATION



L'association « Dong Shu » propose sur Saint-Félix de Lodez, le :

- > Mercredi, salle Robert Arnihaac de 9 h à 10 h 30, TaiChiChuan.
- > Jeudi, salle du Cigalou de 9 h à 10 h 30, Qi Gong, Méditation.

- Le TaiChiChuan et le Qi Gong peuvent se pratiquer à tous âges, car l'objectif premier est la libre circulation de l'énergie par le mouvement, ce qui permet de retrouver le bien-être et la vitalité du corps.

- La méditation est une rencontre avec soi-même dans l'instant présent, un moyen de découvrir la pleine conscience par l'apaisement.

Chaque méthode en TaiChiChuan, Qi Gong ou Méditation, amène la possibilité :

- D'avoir une activité physique sans risque.
- L'apaisement du corps et de l'esprit.
- Un contrôle de la respiration.
- De Développer concentration, équilibre et souplesse.
- Se libérer des tensions et du stress.
- De gérer angoisses et émotions fortes.
- De développer la pleine conscience.

Bruno Sanier - 06 26 71 14 84

[dongshu@sfr.fr](mailto:dongshu@sfr.fr)

Facebook Association "Dong Shu"

# LES SALTARECS - CLUB DE TRAIL RUNNING



**TRAIL des RUFFES 2019 : Une belle réussite ! Tous les ingrédients étaient réunis pour que ce soit une belle fête du sport nature...** des bénévoles motivés et souriants, 300 coureurs déterminés à en découdre et une équipe organisatrice bien rodée !

La bonne participation à l'édition 2019, malgré un été caniculaire, démontre l'attractivité de nos parcours : sélectifs mais magnifiques !

Nous remercions tous les acteurs de cette 8<sup>e</sup> édition ainsi que la municipalité pour son soutien indéfectible.

• **La prochaine édition aura lieu le 13 septembre 2020** avec une nouvelle course, plus courte (12km environ), qui vous permettra aussi de découvrir les canyons des ruffes dans un format plus accessible ! À vos baskets ! Sportivement, Les Saltarecs.

**Renseignements :**

**06 95 38 67 18 ou 06 13 95 30 65.**

- Les entraînements collectifs :
  - > Mardi à 17 h 30
  - > Jeudi à 18 h 15
  - > 1 à 2 sorties longues par mois, le dimanche.





M. le Maire et l'ensemble  
du Conseil Municipal  
vous souhaitent à tous  
de bonnes fêtes !



**VOEUX DU MAIRE**  
**SAMEDI 4 JANVIER 2020**

**18 H 30**

**SALLE**  
**ROBERT ARNIHAC**



*Lo Pichot Miqualet*

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

[www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)

• Création graphique & illustration de couverture [celinepibre.com](http://celinepibre.com) •

